

Société Anonyme Société Commerciale de Brasserie Co.Br.Ha.
Société anonyme ayant fait un appel public à l'épargne
Rue Chair et Pain 11 – 1000 BRUXELLES
Numéro d'Entreprise: 0403 567 015
TVA: BE 0403.567.015 (RPR Bruxelles)

Le Conseil d'Administration a l'honneur d'inviter les actionnaires à une Assemblée Générale Extraordinaire, qui sera suivie de l'Assemblée Générale Ordinaire qui auront lieu le **mardi 28 mai 2019 à partir de 11 heures** au siège administratif de la société, **Provinciesteenweg 28 - 3190 Boortmeerbeek.**

AGENDA ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

en présence de Maître Pardon, notaire à Haacht.

1. Changement du siège social vers Provinciesteenweg 28 à 3190 Boortmeerbeek.
Proposition de décision: Approbation du changement du siège social vers Provinciesteenweg 28 à 3190 Boortmeerbeek
2. Coordination des statuts : donner mission au notaire Pardon de coordonner les statuts.
Proposition de décision: Approbation de la mission proposée.

AGENDA ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018.
2. Rapport du commissaire sur l'exercice 2018.
3. Communication des comptes consolidés clôturés au 31.12. 2018.
4. Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2018 et affectation du résultat.
Proposition de décision : approbation des comptes annuels, en ce compris l'affectation du résultat.
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire.
Proposition de décision : décharge à donner, par vote séparé, aux administrateurs et au commissaire pour l'exécution de leur mandat au courant de l'exercice 2018.
6. Election de Mme. Anne Vleminckx comme nouvel administrateur de la société.
Proposition de résolution : madame Anne Vleminckx est élue en tant qu'administrateur pour une période de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2025.
7. Proposition de remplacer comme commissaire du représentant de Deloitte Réviseurs d'Entreprises, société coopérative à responsabilité limitée de Madame Ine Nuyts par Monsieur Joel Brehmen à partir de l'exercice, qui prend fin au 31 décembre 2019.
Proposition de décision : approbation du remplacement de Madame Ine Nuyts par Monsieur Joël Brehmen comme représentant de Deloitte Réviseurs d'Entreprises à partir de l'exercice, qui prend fin au 31 décembre 2019.
8. Divers

Les participants aux assemblées générales sont priés de se présenter avant 10h45 pour l'enregistrement.

Pour être admis aux assemblées, conformément à l'article 22 des statuts et à l'article 536 du Code des sociétés, les propriétaires d'actions dématérialisées doivent déposer, au plus tard le 21 mai 2019, l'attestation établie par le teneur de comptes agréé constatant l'indisponibilité de ces titres, jusqu'à la date de l'assemblée générale, au siège d'exploitation de la société (Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek).

Les détenteurs d'actions nominatives doivent faire connaître leur intention de participer aux assemblées générales par courrier normal adressé au siège d'exploitation de la société au plus tard le 21 mai 2019.

Les rapports et documents mentionnés ci-dessus peuvent être consultés au siège de la société par les actionnaires sur présentation de la preuve de leur titre. Les actionnaires peuvent également obtenir gratuitement une copie de ces rapports et documents.

Le Conseil d'administration